



Communiqué de presse : 8e édition du Prix de la Francophonie pour jeunes chercheurs

Hanoï, le 04 août 2016

Créé par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), le Prix de la Francophonie pour jeunes chercheurs vise à reconnaître le mérite et la valeur d'un(e) chercheur(se) ayant acquis une reconnaissance scientifique et ayant réalisé une percée internationale significative, en particulier dans le cadre de la Francophonie, et essentiellement à travers sa productivité scientifique.

Le prix de la Francophonie pour jeunes chercheurs est ouvert tous les deux ans.

Il concerne les champs disciplinaires suivants :

- sciences et médecine,
- sciences humaines et sociales.

Conditions pour candidater :

- être âgés de 40 ans au plus à la date de clôture de l'appel d'offres. Seule l'année de naissance est prise en compte sans autre considération de mois ou de jour.
- être titulaires d'un doctorat ou d'un doctorat d'État (fournir la photocopie du doctorat ou du procès-verbal de soutenance de thèse) ;
- pouvoir justifier d'une activité de recherche entre 4 et 10 ans après l'obtention du doctorat. Pour remplir cette condition, la date de soutenance de thèse du candidat doit se situer entre le 1er janvier de l'année 2006 et le 31 décembre de l'année 2012 ;
- être rattachés à un [établissement membre de l'AUF](#).

Une dotation de **10 000 euros (dix mille euros)** sera attribuée à chacun des lauréats en 2017.

Toutes les informations sur le dossier de candidatures sont disponibles à l'adresse suivante : <https://formulaire.auf.org>

La date limite de recevabilité des dossiers est fixée au 15 novembre 2016 à 14h00, heure de Montréal (18h00 GMT).